

BORDJ-BOU-ARRERIDJ

L'enfer juste derrière la porte d'entrée

Elle porte sur elle les stigmates des violences subies depuis des mois. M. N., 40 ans, a été admise au service des urgences de l'hôpital de Bordj-Bou-Arreridj le 12 mars 2007, où elle est restée deux jours. Diagnostic : blessure à l'arme blanche par son époux. Une équipe consciencieuse, composée de chirurgien et d'infirmières, l'a prise rapidement en charge aussi bien sur le plan médical que sur le plan psychologique. La victime, sous le choc, s'est confiée à une des infirmières. M. N. évoque sur le ton de la confiance quelques-uns des sévices corporels que lui a infligés son mari, avec notamment des

coups répétés au niveau du ventre. Elle se rappelle que son mari l'a menacée à plusieurs reprises de la "mettre dehors", sans toutefois mettre à exécution son chantage. Après plusieurs mois de calvaire ininterrompu, aujourd'hui, M. N. a la volonté d'en finir, confit-elle à une des infirmières de l'hôpital.

Victimes aux urgences

Aux urgences de l'hôpital de Bordj-Bou-Arreridj, il est de moins en moins rare d'accueillir des patientes victimes de violences conjugales. "C'est sans doute l'un des endroits où ces femmes sont vues et soignées en priorité",

souligne un infirmier. Lésions, traumatismes, les accidentées de la vie à deux se retrouvent souvent dans la consultation à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. "Il faut avoir constamment les sens en alerte, savoir décoder la réalité derrière le discours des femmes qui se présentent aux urgences de l'hôpital. La victime cherche souvent à protéger les autres contre le scandale en se protégeant elle-même".

Des femmes issues de tous les milieux sociaux sont reçues au service des urgences où se trouve un personnel compétent, doté d'un sens d'humanisme. Avec une plus grande

vulnérabilité pour certaines d'entre elles quand s'ajoutent dans leur parcours les problèmes d'alcool des époux, des frères... et de marginalisation. "On est dans l'expression brutale d'un comportement. On a à gérer les conséquences de situations excessives mais extrêmement fugaces à notre niveau, poursuit une infirmière, quand il s'agit de révéler des comportements qui n'appartiennent plus seulement à la sphère du privé. Et quand il faut sortir les victimes d'une certaine résignation fataliste... Une femme sur vingt serait victime de violences conjugales.

A Bordj-Bou-Arreridj où l'associa-

tion Motivation et ambition affiliée à Tataloet a analysé ces cycles de brutalité où l'homme essaie de trouver, par la force, une emprise sur la vie de famille et un moyen de contrôle de sa partenaire. Deux ans d'expérience et d'écoute, M^{me} Cherrazad Benkhelfallah souligne que les femmes victimes de violences doivent recourir à la loi. "C'est la meilleure protection de la victime", assure la responsable de l'association Motivation et ambition (Tataloet). Pour que le calvaire de M. N. et des autres femmes trouve, enfin, réparation.

Layadi Salah-Eddine

CHU DE ANNABA

200 greffes d'organes programmées en 2007

Une première greffe du foie a été programmée au courant de l'année 2007 au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Annaba. C'est ce qui a été annoncé mercredi dernier lors d'une conférence de presse animée par le staff dirigeant du CHU de Annaba, le professeur Abderahmane Saïdia, directeur général du CHU a estimé que la greffe du foie est une opération chirurgicale à la fois délicate et difficile d'où l'importance de sa préparation sur tous les plans. En programmant cette greffe du foie, le CHU de Annaba sera le deuxième à l'échelle nationale après celui de Pierre et Marie Curie d'Alger à investir ce type d'opération chirurgicale. Par ailleurs, plus de 100 greffes d'organes ont été programmées au titre de l'année 2007 ; le professeur Abderahmane Saïdia a, d'autre part, rappelé que le CHU de Annaba a effectué durant l'année 2006 deux greffes rénales, 10 greffes de la cornée, avant de réaliser en mars dernier 8 implants cochléaires au profit de patients adultes et enfants souffrant de la surdité. Le

professeur Abderahmane Saïdia a par ailleurs affirmé que le ministère de la Santé a réservé 215 milliards de centimes pour les nouvelles

infrastructures médicales et leur équipement. Il s'agit d'un centre régional de lutte contre le cancer en cours de réalisation et d'un autre

pour la lutte contre les intoxications. Le coût de chacun est de 200 milliards centimes.

Nabil Kebaïli

M'SILA

Colloque sur le millénaire de la Kalaâ de Beni Hammad

L'université Mohamed-Boudiaf abritera le Premier Colloque international du millénaire de la Kalaâ de Beni Hammad qui s'ouvrira aujourd'hui et se prolongera jusqu'au 11 avril. Il est à rappeler que l'Etat hammadite fut édifié à la fin du IV^e siècle, plus exactement en l'an 396 de l'Hégire/1007 après Jésus-Christ, au nom de son fondateur Hammad Ben Boulhine.

Cet Etat est devenu une base économique au Maghreb central et en Afrique pour être fréquentée par les commerçants de l'Orient et de l'Occident. Tout cela a contribué à améliorer la vie des "Sanhadja" (la plus grande des tribus berbères au Moyen-Age avant de perdre

sa position de capitale politique en 481 de l'Hégire coïncidant avec 1088 av. J.-C. pour la céder à Béjaïa "Naciria" instauré par Nacer le fils de Hammad.

Par ailleurs, le colloque, organisé par le département d'histoire et la faculté des lettres et des sciences sociales, vise à étudier le rôle de cette ville et son importance architecturale, religieuse, politique, culturelle et intellectuelle, comme un centre de la civilisation arabo-islamique au Moyen-Age.

A ce propos, plusieurs conférences seront présentées par des professeurs venus des pays voisins et d'Europe qui auront l'occasion de débattre plusieurs thèmes, tels que "La struc-

ture de la ville (châteaux, maisons, rues, tours de contrôle, centres culturels et religieux, cimetières...)" ; "La démographie et les professions (commerce, artisanat...)" ; "La ville et l'environnement (la production agricole)". D'autres sujets relatifs à la lecture critique des différentes fouilles, la migration hilalienne, le centre maliuite au Maghreb seront au menu de cette manifestation. Cet excursion au site historique, situé dans la commune de Maâdid à 30 km dans le nord-est de M'sila, sera organisée pour les séminaristes.

A. Laidi

ELECTIONS LEGISLATIVES

SOUK-AHRAS Liste indépendante : un rejet et des interrogations

La notification de rejet de la seule liste indépendante à Souk-Ahras a soulevé un tollé parmi les candidats inscrits sur ladite liste qui y ont vu une manœuvre de l'administration locale visant à les exclure des législatives du 17 mai. Dans un communiqué de presse adressé à notre rédaction de Annaba et signé par le D^r Aouaidjia Azzeddine, tête de liste, il est rapporté que la notification de rejet s'appuie sur le fait que les numéros des cartes d'électeurs de l'échantillon de 8 personnes choisies parmi les signataires ne sont pas conformes aux noms de celles-ci, que l'une d'entre elles a signé avec une autre liste et donc, conformément à l'article 109 de la loi organique relative aux élections, la liste en question a été refusée.

Selon le communiqué, les numéros des cartes sont bien conformes aux noms et la personne qui a doublement signé peut être remplacée par une autre à partir de la réserve de 300 formulaires en plus des 2 000 exigés. Plus loin, l'argumentaire développé fait référence au fameux article 109 pour soutenir qu'il n'est nullement fait mention de la carte d'électeur et que le fait qu'un citoyen signe sur 2 listes différentes n'exclut pas une des 2 mais que la signature doit être annulée et son auteur poursuivi.

Le D^r Aouaidjia a porté l'affaire devant la justice et la chambre administrative devra statuer sur ce cas au courant de la semaine. Ce dernier se dit serein et confiant, la justice tranchera et le réintégrera dans ses droits ; en tout cas c'est ce dont il est convaincu.

A signaler que le D^r Aouaidjia est membre (indépendant) de l'APC de Souk-Ahras et s'est déjà présenté aux législatives (2002) ratant de peu le siège de député avec 11 000 voix.

M. Rahmani

TEBESSA

Le désappointement du FLN : une aubaine pour le RND

Il semble que rien ne va plus au sein du FLN à Tébessa où un grand séisme a secoué la base du parti. Ses cadres et ses sympathisants ne décollèrent pas et manifestent énergiquement leur indignation et mécontentement contre le choix des candidats jugé sélectif et discriminatoire et servant certains intérêts.

Parallèlement, les militants du RND restent sereins et confiants quant à une percée électorale de leur parti lors du prochain scrutin électoral.

Le choix opéré n'a souffert d'aucune contestation et a parfaitement et objectivement reflété les aspirations de la base du parti et la liste confectionnée par la wilaya a été retenue à 100%.

Il s'agit, dans l'ordre, de Bendifallah Ferhat, ex-député ; Amroune Med, professeur universitaire, Merah Mounir, ingénieur ; Boualleg Hamza, vice-président APC ; Melkia Yazid président APC ; Mellal Abslem, cadre ANP en retraite ; Aouaïchia Abdellah, commerçant.

A noter que tous les postulants exercent et résident dans la wilaya.

Saâdallah Djamel